

Procès-verbal de la séance du 1^{er} mars 2023 - 19 h 00

L'an deux mil vingt-trois, le premier mars à 19 heures 00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 21 février 2023, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Hélène GAUTHIER-POULET, Maire.

Etaient présents : Mmes Mrs DROUET Alain - BOITELET Marilyne (adjoints) - FLEURY Stéphane - REGNIER Cyril - CARON Fabien - GOULET Angélique (pouvoir à Marion Vouette jusqu'à son arrivée à 19h30) - VOUETTE Marion - RODE Martine - GOIS Serge

Absent : M. GROENEWEG Guillaume

M. FLEURY Stéphane a été désigné secrétaire de séance.

Le quorum est atteint.

Ordre du jour :

- Travaux :
 - o Citerne à eau – gouttières
 - o Bancs du cimetière – peinture
 - o Défense incendie
 - o Marches de la place de l'Eglise
- Voirie
 - o Réfection de la voie communale des Petites Maisons
 - o Programme des routes avec Cap Loiret
- Décorations de Noël
- Marché de Noël
- Thème du bulletin municipal
- Affaires diverses

Le procès-verbal du 13 décembre 2022 est approuvé à l'unanimité.

Information sur les décisions prises par Mme le Maire

Par délibération n° 2020-22 du 15 septembre 2020, Mme le Maire dispose de délégations. Les décisions suivantes ont été prises :

Décision 2023-01 du 10 janvier 2023

- Demande de subvention au Département pour travaux d'aménagement du local du cimetière - coût 2 428 € HT - subvention demandée à 80 % (1 942.40 €)

Décision 2023-02 du 10 janvier 2023

- Demande de subvention au Département pour réparation des puits - coût 1 638 € HT - subvention demandée à 80 % (1 310.40 €)

Décision 2023-03 du 10 janvier 2023

- Demande de subvention au Département pour l'acquisition de bancs - coût 4 426 € HT - subvention demandée à 80 % (3 540.80 €)

Pour information, la commission cantonale aura lieu le 3 mars.

Travaux

Les deux bancs ont été installés sur le terrain à l'entrée du cimetière. De couleur gris anthracite, cette teinte est retenue pour peindre tous les éléments du village : portail du cimetière, grille du logement, rambarde du pont vers le lavoir.

Des devis ont été reçus pour la fourniture d'une citerne de récupération des eaux de pluie. D'autres fournisseurs seront contactés, pour autres propositions, installation et raccordement de la cuve. Il sera demandé si une subvention « fonds verts » peut être attribuée à ce projet. L'aide du Département sera également sollicitée. Un chiffrage de gouttières sur l'arrière du hangar est en cours.

Les travaux de défense incendie pour Les Chopilles, Les Trois Chapeaux, les Dufours, débiteront le 6 mars, pour une durée d'environ un mois. Une canalisation de trop plein de la mare des Chopilles a été signalée. Les travaux se feront essentiellement à la trancheuse, sur chaussée et sur accotement.

Les marches de la place de l'Eglise (côté logement communal) ont été cassées. Un devis de réparation est en attente. Il serait souhaitable d'intervenir avant le vide grenier du 14 mai.

L'étude préalable à la restauration de l'orgue a été établie par Thomas Monnet, technicien conseil agréé pour les orgues protégés. Cette étude comprend notamment des recherches historiques, un constat d'état de l'orgue, un projet de programme de travaux... Elle s'élève à 4 896 € TTC. La DRAC (direction régionale des affaires culturelles) sera contactée pour avis et demande de subvention.

Enfouissement des réseaux : comme indiqué lors d'une précédente réunion, le Département avait relancé la commune pour l'enfouissement des réseaux dans le Bourg. Pour aller au bout de la démarche dans le chiffrage de ce projet, une réunion avec l'entreprise Somelec aura lieu le 14 mars à 9h30 pour un devis des candélabres. Le Département dispose d'une enveloppe de 200 000 € avec 60 000 € à la charge de la commune pour l'enfouissement. Le secteur est à définir en fonction des contraintes techniques : autour de l'église ; le passage du pont au-dessus de la rivière n'est pas envisageable ; la rue de la Mairie occasionnerait des dégâts de trottoirs et entrées de parking ou propriétés ; rue des Havards (?) ; rue de la Cléry (?). Si le coût est inférieur à l'enveloppe du Département, la tranche est-elle retenue ? En fonction de ces éléments, une décision sera prise sur la poursuite ou non de ce projet.

Voirie

La voie communale n°15, entre les Petites Maisons et la Grand-Cour subit des dommages suite aux travaux d'extension du réseau électrique de 2020. Un rendez-vous a eu lieu avec M. Langlais, chargé de projet chez Enedis, puis avec également l'entreprise chargée des travaux. La solution pourrait être de combler le creux sur 30 cm de large et 15 cm d'épaisseur par du béton pour guider l'eau, sur 60 m + 30 m pour aller jusqu'au bout de la rue. Nous sommes en attente de ce que proposera l'entreprise.

Les services de Cap Loiret seront sollicités pour établir un état des lieux des routes, pour un programme annuel d'environ 5 km. Les voies à étudier prioritairement sont : la VC8 (rue de la Cléry – route de Chuelles) – la VC19 (de la route de Chuelles à la RD2060 en passant par les Jobards) – la VC25 (route de Constantine) – la VC23 (route des Ronds jusqu'au poteau incendie). Ce programme est à définir chaque année pour 5 km, à choisir selon un découpage géographique ou aléatoire.

A voir : arasements d'accotements - reprofilage de fossés - rives dégradées (La Grand-Cour – Les Rogers) - tête de buse aux Fays - buse de La Grand-Cour.

Décorations de Noël

Les motifs en bois sont à repeindre. Un atelier peinture sera organisé en mai ou juin avec les élus volontaires. Il est demandé à chacun de réfléchir et proposer de nouveaux décors. Des illuminations électriques sont défectueuses. Il est décidé de les remplacer ou d'étudier une solution de location.

Marché de Noël

Le marché de Noël aura lieu le 9 décembre, avec feu d'artifice en fin de journée. L'organisation de cette manifestation est à prévoir : horaires, artisans, chorale, chauffage des tonnelles. La commission des fêtes se réunira le 20 mars à 14h00, puis avec la commune de Chantecoq pour le choix du feu d'artifice.

Bulletin municipal

Le thème retenu est « le fer », avec des articles sur le moulin de la Forge, les bancs du cimetière, l'entreprise de ferronnerie de la commune. Il est souhaité anticiper la rédaction du bulletin, avec des articles au fil de l'année.

Affaires diverses

La formation « premiers secours » aura lieu le 03 avril à la caserne des pompiers de Courtenay, pour 5 élus et les 3 agents. Il est décidé une prise en charge par la commune pour la formation des agents, et un financement individuel par chaque élu (60 € / personne).

L'école Jeanne d'Arc de Ferrières demande une participation aux frais scolaires pour un élève de Courtemaux. L'enfant n'est actuellement pas connu de la mairie, la famille sera contactée. Après renseignements pris auprès de l'école, cette participation n'est pas obligatoire, Courtemaux ne faisant pas partie du secteur scolaire de Ferrières, mais pourrait être attribuée sous forme de subvention. Des précisions seront demandées.

Marilyne Boitelet fait part d'une réunion suivie en tant que correspondant défense : l'armée recrute, les actions à mener en cas de danger...

Des courriers ont été envoyés à plusieurs personnes pour la taille des haies.

Diverses informations ont été données suite aux réunions de la 3CBO, concernant le PLUiH, l'Ecopôle, la commission environnement...

La séance est levée à 21h35.

Madame le Maire,
Hélène GAUTHIER-POULET



Le secrétaire,
Stéphane FLEURY

